



Minima Salariaux Ingénieurs et Cadres

Retrouvez, le barème des appointements minimaux annuels garantis applicable en 2024, pour les Ingénieurs et Cadres à temps complet au forfait-jours (212 jours annuels pour les salariés Framatome).



Groupes d'emplois

Classes d'emplois

Rémunérations

F	11	45 370 €
	12	47 710 €
G	13	52 000 €
	14	57 070 €
H	15	61 100 €
	16	67 600 €
I	17	77 090 €
	18	88 400 €

Le tableau présente le salaire en fonction de votre cotation. Vous pouvez retrouver facilement votre cotation, il figure **en haut à gauche de votre bulletin de salaire.**

Votre **salaire brut annuel est égal à 13 fois votre salaire brut mensuel** (en haut à gauche sur le bulletin de salaire).

Bon à Savoir!

Dispositif "Jeunes Cadres" Hors Filiales

- La convention collective prévoit des dispositions spécifiques pour les "débutants" sur des emplois de classe F-11 et F-12, avec la mise en place d'une rampe de lancement sur 6 ans.
- L'accord Framatome améliore la rampe de lancement sur 4 ans au lieu de 6.
- Ce dispositif valorise la progression salariale des jeunes embauchés, ayant effectué leur alternance au sein de Framatome en valorisant leur parcours dès leur début de carrière.
- Ce dispositif concerne les salariés au périmètre Framatome SAS exclusivement.

Dispositif "Jeunes Cadres"	Ancienneté < 2 ans ou âge < 25 ans	Ancienneté 2 à 4 ans et âge < 30 ans	Ancienneté < 4 ans ou âge > 30 ans
F11	38 493 €	41 572 €	45 370 €
F12	40 541 €	43 784 €	47 710 €



La **CFDT Framatome** vous invite à prendre quelques instants afin de vous assurer que vos salaires sont bien alignés avec ces minima. Vos élus **CFDT** restent à votre disposition pour une vérification en cas de doute. En cas de non-respect de ces minima, nous sommes en mesure de vous accompagner pour faire valoir vos droits. Pour toutes questions contactez le référent Cadre **CFDT** :

Adrien Pieragnoli adrien.pieragnoli@framatome.com

Vos élus CFDT sont là pour vous représenter et défendre vos intérêts !

